

Assemblée Nationale

**Programme des Nations
Unies pour le
Développement (PNUD)**

Remise de diplôme aux parlementaires

**Allocution de Mme Mbaranga Gasarabwe,
Représentant Résident du PNUD,
Coordonnateur du Système des Nations Unies en Guinée**

Conakry

Le 24 mai 2006

- **Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**
- **Mesdames et Messieurs les Honorables Députés,**
- **Distingués invités**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord saluer Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale qui a réagi de manière très positive à notre invitation à collaborer avec le Système des Nations Unies pour renforcer l'efficacité, la responsabilité et les capacités des Honorables Députés dans leur mission d'accompagner le Gouvernement de la République de Guinée dans l'amélioration du cadre de la gouvernance.

Qu'il me soit permis en particulier de féliciter l'ensemble des Députés qui ont pris part avec beaucoup d'assiduité, de courage et d'intérêt à la série de formations organisées à Kindia et financées par le PNUD depuis le mois de septembre 2005 dans le cadre du Programme National de Renforcement des Capacités et de Gouvernance.

Cet esprit de partenariat ainsi manifesté, nous guidera tout au long de la prochaine programmation 2007-2011. Nous partageons tous un objectif, celui d'un soutien sans faille au développement de la Guinée. La réalisation de cet objectif sera facilitée par la mise en commun de nos efforts à travers un partenariat renforcé.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

La gouvernance dans sa triple dimension institutionnelle, politique et économique, se caractérise souvent par une faiblesse des instances judiciaires à remplir leur mission de manière indépendante, une faible capacité d'intervention de la société civile dans la vie politique, un ralentissement des réformes de la fonction publique, un besoin d'une plus grande transparence dans la gestion des ressources publiques, ainsi qu'une relative lenteur dans la mise en œuvre des réformes de libéralisation de l'économie.

Ces dysfonctionnements touchent aussi les fonctions de régulation des institutions républicaines, les structures de gestion de l'économie, et celles, qui ont en charge le contrôle de la gestion des finances publiques.

L'amélioration de la gouvernance passe donc par un renforcement des mécanismes de fonctionnement de l'Assemblée Nationale. Elle nécessite que les compétences des députés et du personnel administratif soient appuyées en vue d'une plus grande efficacité dans le suivi et le contrôle des actions de l'exécutif, d'une plus grande responsabilité et d'une plus grande transparence dans la gestion des ressources publiques.

Dans le but d'optimiser ce soutien, le PNUD à travers son programme Gouvernance a appuyé une série de quatre formations à laquelle ont pris part l'ensemble des députés. Outre la présentation des activités du programme de renforcement des capacités et de gouvernance du PNUD, parmi les formations, les thèmes suivants ont été abordés :

1. La responsabilité parlementaire avec le rôle et les attributions des députés,
2. la connaissance des textes régissant le fonctionnement de l'Assemblée Nationale,
3. les mécanismes de compréhension de la loi des finances,
4. la préparation d'une proposition de lois.

En raison de son mode d'élection, l'Assemblée Nationale de par son essence est l'expression directe de la souveraineté populaire.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Le PNUD continuera à appuyer le Parlement de la Guinée pour renforcer la coopération régionale et le partage de connaissances entre parlementaires au sein d'une région.

Le rôle du Parlement en tant qu'instrument de paix et de stabilisation n'est pas à négliger et nous souhaitons renforcer notre partenariat pour que les députés de la Guinée puissent prendre activement part dans la réalisation des OMD et dans la mise en œuvre du NEPAD.

Pour cela, la communication et l'information sur les activités menées par le Parlement devront être développées pour leur permettre d'accomplir leurs devoirs de façon efficace.

Je vous remercie de votre aimable attention.